

Le père directeur a attiré l'attention des tertiaires sur *Notre Petite Revue*. Il est du devoir de chaque membre de la fraternité de souscrire, d'encourager et de propager cette revue. C'est l'œuvre de notre fraternité, par conséquent, celle de chacun de nous. Elle apportera à ses lecteurs une pure et saine lecture, des conseils sages et pieux, l'interprétation même de la règle et des informations nécessaires et utiles. Il faut avant tout autre journal ou publication quelconque recevoir la *Petite Revue*. Notre père directeur nous en donne le conseil en termes tels que, suivant l'esprit de l'obéissance, ce conseil équivaut à un ordre.

Nous sommes heureux de ces bonnes paroles, et nous aussi nous suivrons les conseils de notre directeur; que ceux qui sont trop pauvres pour payer \$1.00, prix annuel d'abonnement, à la fois, nous apporte chaque semaine ce qu'ils pourront, que ce soit 15 centins ou 25 centins. Mais, il y en a, peut-être, qui ne peuvent même pas payer ce peu. Eh bien! que ceux qui sont plus favorisés par la fortune, leur fasse la charité d'un abonnement. Cette générosité sera bénie du ciel! Combien pourraient payer \$2.00 par année au lieu de \$1.00 sans aucune gêne; en le faisant, ils payeraient l'abonnement d'une pauvre famille, et feraient ainsi une aumône spirituelle très-méri-toire.

Après l'instruction donnée par le R. P. Turgeon, les frères suivants furent admis novices:

Frs. Euchariste Haumont—Frère Frs. Xavier; Vital Lafleur — Frère Thos.-d'Aquin; Frs.-Xavier Sénécal—Frère Frs. Xavier; Pierre Paradis—Frère Pierre; Victor Hénault—Frère Frs. de Sales; Joseph Depatis—Frère Jean-Bte.; Jos. Guil. Lamontagne—Frère Silvère; Hyacinthe Fournier—Frère Conrad de Plaisance; Ubalde Mazurette—Frère Frs. d'Assise.

La cérémonie fut couronnée par la bénédiction du Saint Sacrement.

## CHRONIQUE.

*Septième concile provincial.*—Mgr. l'Archevêque de Québec vient de convoquer le septième concile provincial de Québec.

Le premier concile de notre province ecclésiastique s'est tenu en 1851. Il a été présidé par Mgr. l'Archevêque Pierre-Flavien Turgeon. Les vingt-cinq décrets de ce premier concile ont été signés